

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

Berger  
Levraud

ID : 073-247300528-20251125-2025\_11\_25\_04-DE

N°2025\_11\_25\_04

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS  
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet  
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 08

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 28

**Résultat du vote :**

Abstention : 02

**Suffrages exprimés :** 26

Pour : 26

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages**

exprimés : 14

**Secrétaire de séance :**

Georges CAGNIN

**Date de la convocation :**

19/11/2025

**25 présent(e)s :** *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : M. BERTHOLIER Christian, M. LOMBARD Daniel, M. LECOCQ Pascal, Mme YACONO Céline. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

**03 pouvoirs :** Mme ANDRE Valérie à Mme HERRAULT Françoise, M. LESAGE Claude à Mme MADELON Caroline, M. PEYSSONNERIE Daniel à Mme MESTRALLET Nadège.

**08 absent(e)s :** M. PICHE Barthélémy, Mme FERRARI Myriam, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel, M. PERSON Philippe.

**OBJET : CREATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTION GENERALE :**

M. le Président Paul REGALLET rappelle au conseil communautaire que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement et que les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général des services.

M. le Président Paul REGALLET expose qu'il est nécessaire de créer un emploi fonctionnel de directeur général des services, afin de diriger l'ensemble des services de la communauté de communes et du centre intercommunal d'action sociale Val Guiers et d'en assurer la coordination, sous son autorité.

L'emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A des filières Administrative ou Technique, au(x) grade(s) d'Attaché territorial, d'Attaché territorial principal, d'Ingénieur ou d'Ingénieur en chef par voie de détachement.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
Par 26 voix pour ; aucune voix contre ; 02 abstentions (Mme Céline YACONO et M. Pascal LECOCQ)

- CREE un emploi un emploi fonctionnel de directeur général des services à temps complet à raison de 35/35ème), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 des budgets primitifs 2026 et suivants.

Le Président,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 04/12/2025,

**Le Président,**  
**Paul REGALLET**

**Le secrétaire de séance**  
**Georges CAGNIN**